

# CHARTRE DU CABINET DE DERMATOLOGIE ÉCORESPONSABLE

Retrouvez la charte  
complète ici



Le  
savez  
vous ?

Le **secteur de la santé** émet environ **8 % des gaz à effet de serre de la France !**  
La pollution et le changement climatique ont des conséquences négatives majeures sur la santé de tous.

Au sein du cabinet de dermatologie,  
votre médecin s'engage à être attentif à :

- 1 **La gestion de l'énergie et des ressources**  
→ sobriété énergétique (chauffage/climatisation, électricité), consommation d'eau, choix du fournisseur d'énergie
- 2 **Des achats responsables**  
→ moins (sobriété) et mieux (achats écologiques, labellisés, d'occasion, réparables, durables)
- 3 **La réduction des déchets**  
→ le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas : moins de consommables de bureautique ou d'entretien, matériel stérilisable plutôt que jetable, moins de consommables médicaux (draps d'exams, gants, etc.), refus des échantillons
- 4 **Le tri**  
→ papiers (avec une attention particulière aux documents confidentiels), plastiques, compost, déchets de soins correctement triés, médicaments éliminés via Cyclamed (réduit la pollution environnementale)
- 5 **L'impact environnemental des soins (prescriptions et actes techniques)**  
→ le soin juste et pertinent, prise en compte de la pollution générée par les médicaments dans les choix de prescription
- 6 **La limitation de l'impact écologique des transports**  
→ favoriser les transports doux : stationnement vélo, incitation à venir en transports en commun, limiter les rendez-vous et déplacement inutiles, regrouper les rendez-vous (covoiturage)
- 7 **La sobriété numérique**  
→ ne renouveler un appareil que s'il ne peut plus servir ou être réparé, limiter le stockage sur clouds, désactiver la 4G et préférer le wifi, utiliser un moteur de recherche écologique, supprimer régulièrement les mails
- 8 **La formation continue**  
→ délivrer le bon soin au bon moment au bon patient, faire des formations en dermatologie et sur les enjeux de santé - environnement, apprendre de nouvelles pratiques éco-responsables et dans le domaine de la prévention
- 9 **La réflexion, l'amélioration continue des pratiques pour tendre vers écoresponsabilité**  
→ planifier et évaluer les objectifs à atteindre, désigner un référent au sein du cabinet, célébrer les objectifs atteints
- 10 **L'éducation et l'information des patients**  
→ vous informer et vous conseiller sur l'impact environnemental des activités humaines et le lien avec la santé humaine animale et environnementale, sur les perturbateurs endocriniens, vous proposer un juste recours aux soins et aux médicaments, vous rendre plus autonome



## QUELQUES CHIFFRES CLEFS

Répartition des émissions de gaz à effet de serre du secteur de la santé (MtCO<sub>2</sub>e)



## CONCEPT DU ONE HEALTH (UNE SEULE SANTÉ)



Cette charte vous est proposée par :

